

dividuelles ou collectives, qui surgiront spontanément, mais nous ne nous tenons responsables que de ce qui sera versé directement ou indirectement dans notre caisse.

#### LE COMITE DU MONUMENT DE LA VERENDRYE.

JOSEPH LECOMPTE,  
président.

L'ABBÉ DENYS LAMY,  
secrétaire-trésorier.

Saint-Boniface, Man., 1er février 1912.

#### L'ANNEXION DU KEEWATIN AU MANITOBA.

Au moment où nous mettons sous presse la question de l'annexion du Keewatin au Manitoba semble sur le point d'être posée officiellement devant les autorités législatives du pays, tant à Ottawa qu'à Winnipeg. Nous ne voulons dicter à personne une ligne de conduite dans cette grave et complexe affaire, mais nous avons le devoir de rappeler aux hommes d'état que les habitants du nouveau territoire à annexer au Manitoba possèdent des droits scolaires naturels, constitutionnels et acquis. Pas n'est besoin de spécifier ces droits ni de rappeler sur quels bases inébranlables ils reposent. Les adversaires des écoles séparés eux-mêmes ne les contestent plus et le plus haut tribunal de l'Empire les a consacrés par un jugement solennel dans la question scolaire manitobaine, laquelle n'a pas encore été réglée selon le droit ni selon l'ordonnance du Conseil privé.

Nous revendiquons donc une fois encore nos inaliénables et imprescriptibles droits scolaires et nous formulons le vœu que la réouverture de la question soit pour les opprimés l'aurore de l'avènement de la justice. Nous ne demandons pas de privilèges, mais nous réclamons simplement justice.

Que tous les Catholiques du Canada veuillent bien adresser au Ciel de ferventes prières à cette intention et que les fidèles du Manitoba redoublent de ferveur dans la récitation des prières publiques prescrites le 30 novembre dernier par S. G. Mgr l'Archevêque.

#### PREMIER CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Par une délibération prise le 14 février de l'année dernière, la *Société du Parler français au Canada* a convoqué, à Québec, pour juin prochain, du 24 au 30, un Congrès de la langue française. Ce Congrès, honoré déjà de l'appui moral de tous nos SS. les Archevêques et Evêques de langue française et de tous nos compatriotes laïques occupant les plus hautes positions sociales du pays, s'organise sous le patronage de l'Université Laval, par les soins d'un Comité que